

Document du Programme d'activités mondiales et régionales sur la non-scolarisation

I. Introduction

D'après l'édition 2011 du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, on dénombre actuellement quelque 67 millions d'enfants non scolarisés. La non-scolarisation peut certes s'expliquer par un nombre de raisons, mais elle tient pour l'essentiel à la pauvreté, à l'invalidité, à la mauvaise santé et à la malnutrition, à la condition d'orphelin liée au VIH/SIDA, au travail des enfants (y compris les sous-catégories du travail à abolir), à l'appartenance à des minorités linguistiques et ethniques, aux désavantages géographiques, aux facteurs culturels et au fait de vivre dans une zone fragile ou en proie au conflit (Initiative de mise en œuvre accélérée, 2009).

Il s'est révélé difficile de déterminer et de comprendre les besoins complexes des enfants non scolarisés. Les plans sectoriels d'éducation ne couvrent pas des millions d'enfants difficiles à joindre, car la collecte des données laisse à désirer et il n'existe ni de connaissances ni d'expertise pratiques et techniques sur la façon d'identifier ces groupes et de les prendre en compte dans la planification de l'Éducation pour tous.

L'une des priorités de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (FTI) est de s'attaquer au problème des enfants non scolarisés. Sept des 12 pays ayant le plus grand nombre d'enfants non scolarisés sont des pays FTI, soit l'Éthiopie, le Kenya, le Niger, le Burkina Faso, le Ghana, le Mozambique et le Yémen. Les trois pays abritant les plus importantes populations non scolarisées ne sont toutefois pas des pays FTI — il s'agit de la République démocratique du Congo, de l'Inde et du Nigéria.

FTI vise à travailler avec tous ces pays et à veiller à la suppression des obstacles auxquels sont confrontés les enfants non scolarisés, afin de donner à chaque enfant la possibilité de s'inscrire et de réussir à l'école. Des interventions ciblées sont nécessaires pour intégrer tous ces enfants dans les programmes d'Éducation pour tous. À moins que l'on n'agisse rapidement, 56 millions de garçons et de filles resteront non scolarisés en 2015.

Le présent document résume et conceptualise trois « déficits » au niveau de l'aptitude du monde à joindre les enfants non scolarisés : le manque de données, les insuffisances de la politique et les lacunes de la gestion. Le document s'achève sur une liste d'activités proposées que peut réaliser le Programme d'activités mondiales et régionales.

II. Contexte

A. Manque de données

Le **manque de données** sur les enfants non scolarisés constitue en lui-même un défi. L'Institut de statistiques de l'UNESCO doit mieux cerner l'effectif de la population non

scolarisée. Selon le rapport 2005 de l'Institut intitulé *Children Out of School: Measuring Exclusion From Primary Education*, la question de savoir quels enfants peuvent être comptés parmi les non-scolarisés fait l'objet de vifs débats. À titre illustratif, il y a jusqu'ici eu peu de consensus autour de la question de savoir si ceux qui ont abandonné l'école peuvent être considérés comme non scolarisés, et d'aucuns suggèrent que même les enfants exposés au risque d'abandon doivent être ciblés par les initiatives visant la population non scolarisée. En outre, les systèmes d'établissement de rapports dans les pays fournissent souvent des mesures imparfaites des populations non scolarisées, surtout dans le cas des pays souffrant ou sortant d'un conflit (la République démocratique du Congo en offre un exemple).

À l'heure actuelle, il existe deux principales sources de données sur le nombre d'enfants non scolarisés : les registres administratifs (système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement, SIGE) couplés avec les projections et interpolations relatives à la population, et les enquêtes auprès des ménages. Les statistiques sur les enfants non scolarisés provenant de ces sources peuvent diverger considérablement, en raison des différences au niveau des méthodologies utilisées pour les obtenir. Qui plus est, l'utilisation des données administratives et des enquêtes auprès des ménages existantes pour dénombrer les enfants non scolarisés comporte des avantages et des inconvénients.

Sur la base des effectifs scolaires tirés des registres administratifs (SIGE) et des données de population qui reposent souvent sur des estimations et des projections intercensitaires, le nombre d'enfants non scolarisés est établi au moyen du SIGE, en utilisant le «complément des effectifs scolaires».

Les données administratives sont recueillies par les gouvernements nationaux chaque année et elles permettent, de ce fait, un suivi annuel du nombre d'enfants non scolarisés. Toutefois, les données administratives sont pour l'essentiel désagrégées uniquement selon le sexe et les renseignements au niveau infranational font souvent défaut. Les données obtenues du SIGE ne fournissent aucune information sur les raisons de la non-scolarisation des enfants, aussi contiennent-elles peu d'indications sur la gestion et la politique. En outre, les données administratives peuvent être sujettes à des distorsions inconnues, dans le sens tant de la surdéclaration que de la sous-déclaration, ce qui rend les corrections très difficiles. Elles ne fournissent pas non plus de renseignements sur les enfants qui sont scolarisés en dehors du système éducatif « normal » (établissements scolaires enregistrés dans les données du SIGE). Enfin, la piètre qualité des données sur l'âge fournies par les sources administratives a une incidence négative sur la fiabilité des statistiques de non-scolarisation obtenues de ces sources. Les données du SIGE doivent être combinées avec les données de population qui sont des interpolations ou des projections à partir de recensements et pourraient donc souffrir d'une importante erreur de mesure.

Dans les enquêtes auprès des ménages, le nombre d'enfants non scolarisés est essentiellement établi en utilisant le «complément des taux de fréquentation scolaires».

L'utilisation des enquêtes auprès des ménages existantes peut conduire à une sous-estimation du nombre d'enfants non scolarisés, les abandons au cours de l'année scolaire n'étant pas toujours convenablement pris en compte. Les enquêtes auprès des ménages existantes ne recueillent

surtout que l'âge des enfants au moment de l'enquête et, par conséquent, l'âge de chaque enfant au début de l'année scolaire est inconnu.

En outre, dans beaucoup d'enquêtes auprès des ménages, l'éducation sert souvent de caractéristique de base pour la description d'autres phénomènes, au lieu d'être l'objet de l'étude, et pour cette raison la collecte des données peut se dérouler vers la fin de l'année scolaire, durant les vacances scolaires ou sur deux années scolaires. Il s'ensuit que l'estimation du nombre d'enfants non scolarisés (d'âge du primaire) obtenu des enquêtes auprès des ménages existantes peut se révéler non fiable.

Par ailleurs, les enquêtes auprès des ménages ne recueillent en général pas de renseignements « censitaires » et, par conséquent, si elles peuvent être fort utiles pour l'analyse des politiques, l'élaboration de politique et le suivi général, elles le sont moins pour le ciblage des financements et des ressources ou pour le suivi localisé.

Néanmoins, les données sur l'éducation recueillies lors de ces enquêtes fournissent des renseignements sur les enfants se trouvant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système scolaire normal. En outre, les enquêtes auprès des ménages recueillent des informations sur d'autres caractéristiques des enfants comme le sexe, l'appartenance ethnique et le lien familial, ainsi que des renseignements sur les ménages dans lesquels ils vivent, par exemple l'emplacement (urbain/rural), le niveau de revenu, le degré de scolarisation et le sexe du chef de ménage. Ces renseignements peuvent servir à identifier des groupes de la population que doivent cibler les interventions de politique (en utilisant une approche statistique ou de profilage), et tout particulièrement les enfants non scolarisés. Par ailleurs, bien que toutes les enquêtes ne recueillent pas directement des renseignements fournis par les répondants sur les raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école, un plus grand nombre d'enquêtes pourraient et doivent collecter ces renseignements, même si les informations qui sont effectivement recueillies ne sont pas suffisamment utilisées pour établir l'ordre de priorité de la politique. Il existe des cas de pays où les données sur les causes de la non-scolarisation, telles qu'indiquées par les répondants, relèguent le « manque d'écoles » à une distante troisième ou quatrième place parmi ces causes (la première pouvant être la pauvreté), alors que dans ces pays, la solution préférée des donateurs et des pouvoirs publics peut consister à construire des établissements scolaires et à former les enseignants.

Le manque de données identifié ci-dessus concerne les données des systèmes de niveau supérieur. En outre, dans beaucoup de pays, il existe des lacunes dans l'utilisation localisée des données pour encourager et gérer la scolarisation et, en particulier, l'assiduité scolaire (cette dernière ayant trait aux questions de qualité et de résultats d'apprentissage liées au temps consacré à la tâche). De fait, on ne sait guère dans quelle mesure les pays se servent des données au niveau local pour gérer activement la scolarisation et l'assiduité. De plus, dans les systèmes où la fréquentation scolaire est essentiellement irrégulière et ne fait pas l'objet d'une gestion active, on ne saurait même dire si les enfants inscrits à l'école peuvent être considérés comme étant scolarisés. À ce niveau, il existe non seulement un manque de données, mais aussi une lacune conceptuelle pour laquelle il est difficile de trouver de bonnes données. Dans les systèmes où l'assiduité est gérée de façon relativement rigoureuse, le sens des termes « scolarisation » et « non-scolarisation » est clair, car la quasi-totalité des enfants inscrits vont à l'école. Dans les

systèmes où les élèves, en particulier ceux des premières années, pourraient avoir un taux d'assiduité de seulement 30 %, et ce, uniquement durant les premiers mois d'école, ces enfants sont-ils scolarisés ou non scolarisés ? L'applicabilité des concepts est floue et il manque des données utiles ne serait-ce que pour saisir l'ampleur du problème. On pourrait avancer qu'il y a généralisation inappropriée des concepts de « scolarisation » et « non-scolarisation », en partant des pays industrialisés où, une fois l'inscription effective, l'assiduité est gérée de manière relativement rigoureuse, aux pays à faible revenu où la gestion de l'assiduité laisse souvent tant à désirer qu'il devient difficile de dire qui est scolarisé et qui ne l'est pas. Il est bien possible que le problème de la mauvaise assiduité soit pratiquement aussi pressant (au moins au niveau des premières années) que celui relatif au fait d'être totalement non scolarisé ou de ne pas être encore inscrit. En outre, ce problème est directement lié à un autre qui revêt de l'importance pour l'Éducation pour tous, à savoir les résultats d'apprentissage, en ce qui concerne en particulier les premières années où l'assiduité est souvent des plus irrégulières et où la frontière entre scolarisation et non-scolarisation est très poreuse.

Compte tenu du manque de données nécessaires pour caractériser avec précision la question de la non-scolarisation, on peut suggérer plusieurs types de travaux susceptibles d'apporter des améliorations dans ce domaine et qui consistent à : a) conceptualiser clairement le sens d'« inscription » ou de « scolarisation » lorsque l'assiduité est très faible, non gérée ou inconnue, b) améliorer les techniques de mesure à la fois dans le SIGE et les enquêtes auprès des ménages, en adoptant notamment des formulaires mieux conçus pour rendre compte des problèmes d'inscription et d'assiduité, à des fins d'analyse de politique et d'intervention, c) rendre compatibles les données du SIGE et d'enquêtes, en vue de mieux cerner les causes de la non-inscription et de la non-assiduité, notamment suivant les déclarations des informateurs, et de formuler à l'intention des pays des suggestions optimales quant à l'utilisation de chacun des deux types de données (compte tenu des avantages et des inconvénients de l'un et de l'autre, et étant donné qu'aucun n'est parfait), et d) établir un lien entre les données relatives à la politique (obtenues au moyen du SIGE et des enquêtes) et celles servant à des fins d'action de gestion localisée sur l'inscription et l'assiduité.

B. Insuffisances des politiques

Outre le manque de données, les pays accusent des insuffisances au niveau des politiques, dans la mesure où quand bien même les causes de la non-inscription et de la non-assiduité sont connues, tous les pays ne disposent pas de politiques bien conçues et efficaces au plan du coût pour s'attaquer à chacune des nombreuses sources de la non-assiduité. En outre, on note parfois une contradiction entre ce que l'on sait au sujet de la non-inscription et de la non-assiduité et les politiques en place, avec pour effet que les politiques ne permettent pas d'atteindre les résultats souhaités. Beaucoup de plans sectoriels nationaux d'éducation ont eu tendance, en particulier dans le passé, à identifier la construction d'écoles et la formation des enseignants comme les principaux moyens de résoudre le problème de la non-scolarisation, l'idée étant de créer plus de places dans les établissements scolaires ou de veiller à ce que l'école soit proche de l'enfant. Cependant, les questions de coût et de pertinence peuvent être tout aussi importantes, sinon plus, pour les parents et les enfants.

Les recherches montrent que les enfants non scolarisés sont confrontés à des difficultés complexes, parmi lesquelles : a) la *pauvreté* — les enfants des plus faibles quintiles socioéconomiques sont moins susceptibles que les autres enfants d'aller régulièrement à l'école, et ce facteur revêt une grande importance même lorsque tous les autres facteurs sont pris en compte ; b) le *manque de ressources* — dans beaucoup de pays, il existe un besoin de ressources de base comme les bâtiments scolaires, les enseignants, les ouvrages ou les uniformes ; b) *les distances que doivent parcourir les enfants pour se rendre à l'école* — le lieu d'habitation et la distance par rapport à l'école (*Policy Brief* de l'Education Policy and Data Center, 2007) ou la distance culturelle par rapport à l'école (Lehman, 2007) peuvent avoir une incidence sur l'inscription scolaire de l'enfant ; et c) *la qualité de l'éducation/la pertinence culturelle du programme d'études* — les recherches montrent que les enfants obtiennent de meilleurs résultats scolaires et restent plus longtemps à l'école lorsque l'apprentissage s'effectue dans leur langue locale (Mule, 1999 et Abadzi, 2006) et le programme d'études est pertinent sur le plan culturel (Jegede, 1999 Kawakami, 1999 Armstrong, 2000 et Srikantaiah, 2005), et quand leurs parents et eux-mêmes estiment que l'école les prépare adéquatement à la vie et à l'emploi. Par ailleurs, il existe des catégories particulièrement difficiles à joindre comme les filles, les enfants handicapés, les enfants vivant dans les États fragiles ou les enfants des groupes ethniques marginalisés. Tous les pays n'ont pas une idée précise des difficultés qui, parmi toutes celles qui précèdent (et d'autres encore), sont les plus contraignantes pour leurs propres enfants non scolarisés. D'où leur inaptitude à établir un ordre de priorité ou adopter des politiques efficaces au plan du coût. Dans ces conditions, il est probable que l'efficacité des politiques soit décevante.

À titre d'exemple, un important facteur de détermination du statut de non-scolarisation est le sexe. L'édition 2011 du Rapport mondial de suivi signale que plus de la moitié des 67 millions d'enfants qui sont actuellement non scolarisés, soit 36 millions, sont des filles. Les recherches montrent que les filles sont souvent « doublement défavorisées » par rapport aux garçons (Tembon et Fort, 2008) sur le plan de l'assiduité et qu'elles abandonnent l'école (ou n'y vont jamais) pour les raisons mentionnées ci-dessus, mais aussi que parfois l'obstacle peut être aussi simple qu'un manque de toilettes pour filles (UNICEF, 2005).

Les lacunes au niveau des politiques peuvent être dues au manque de connaissances et de données sur les principaux déterminants de la non-scolarisation, ou de réserve de projets de démonstration et d'expérience en matière de résolution de ces problèmes. Toutefois, même avec une expérience acquise, les données requises et des connaissances disponibles, ce savoir n'est pas toujours utilisé. Dans le cas de l'égalité entre les sexes, par exemple, il existe des connaissances de base ainsi que des projets de démonstration (et bien sûr, même des cas de succès remarquables à l'échelle du pays) de bonnes pratiques en matière d'intégration d'un plus grand nombre de filles dans le système éducatif ; de fait, le fonds de connaissances semble vaste et celles-ci ont été maintes fois réunies en brochures pratiques par nombre de donateurs. L'application de ces connaissances existantes laisse toutefois à désirer. Dans ces cas, les insuffisances paraissent davantage liées à la volonté politique, au savoir-faire en matière de *gestion* ou au budget, qu'aux connaissances de base au sujet de ce qu'il faut faire. Dans d'autres cas, les lacunes dans les politiques sont déterminées par un déficit de savoir ou un manque de données.

Compte tenu des lacunes dans les politiques, il y a lieu d'apporter des améliorations dans les domaines ci-après :

- 1) Caractériser ou répertorier les pays FTI selon qu'ils disposent ou non de politiques précises, bien élaborées et efficaces au plan du coût pour établir l'ordre de priorité de la résolution du problème de la non-scolarisation, en fonction de ses nombreuses causes.
- 2) S'il existe une politique, déterminer si le problème tient :
 - a) au manque d'un stock de pratiques optimales faciles d'accès, en matière d'approches adoptées par d'autres pays
 - b) à l'absence d'accès au savoir existant,
 - c) au manque de volonté politique
 - i) inefficacité du savoir-faire en matière de gestion, d'où l'inaptitude à mettre en œuvre les politiques (désignée sous le terme de « lacunes de la gestion » ci-après), et
 - ii) manque de budget (total ou relatif) et absence de ciblage budgétaire (par exemple, pas d'allocations ciblant la réduction de la pauvreté)
- 3) Fournir des ressources pour améliorer l'élaboration de la politique (selon les diverses causes des insuffisances de la politique ou de l'absence de politiques).

C. Lacunes de la gestion ou de la mise en œuvre

Dans les cas où l'on peut tenir pour acquis que le manque de données et de connaissances de base a été comblé, la volonté politique suscitée et un budget alloué, il subsiste souvent des lacunes au niveau de la gestion ou de la mise en œuvre. À titre illustratif, les donateurs financent les programmes de construction d'écoles depuis des années, mais beaucoup de pays n'en continuent pas moins de connaître de graves problèmes liés aux coûts des établissements scolaires, à la supervision des travaux, au manque d'aptitude contractuelle requise pour traiter avec les constructeurs, à l'absence d'approvisionnement en ressources (notamment la pénurie de ciment et d'autres ressources simples et de base), à l'insuffisance des capacités et des effectifs des constructeurs, à l'inaptitude à tirer des leçons des erreurs du passé, à des programmes d'action contradictoires et flous qui mélangent la construction d'écoles et la stimulation du secteur local de la construction et des petites entreprises, à la collusion ou aux tendances monopolistiques des constructeurs d'écoles, à une foi injustifiée en l'aptitude des constructeurs locaux à livrer les ouvrages dans les délais et sans dépassement budgétaire, etc.

De même, lorsque la qualité de l'école et la rareté des ressources limitent les inscriptions et l'assiduité — comme dans le cas de la fourniture des manuels —, les pays demeurent aux prises avec des lacunes fondamentales en matière de gestion qui rendent les ouvrages chers et rares. Parmi ces insuffisances figurent la conclusion de mauvais contrats avec les éditeurs de livres et les imprimeurs et la médiocre supervision de ces derniers, l'inaptitude à faire face aux tendances non compétitives, des systèmes de distribution qui laissent à désirer, des spécifications relatives aux ouvrages qui sont parfois trop influencées par les fournisseurs de ressources ou qui ne reposent pas sur une analyse sérieuse de ce qui est pédagogiquement nécessaire, des conséquences imprévues (comme de faibles tirages, des coûts élevés de représentation, beaucoup de titres de piètre qualité au lieu d'un nombre réduit de titres de grande qualité) de l'octroi aux écoles de « trop de choix », etc. Une bonne politique pourrait donc se révéler insuffisante si la gestion est faible. Un autre exemple encore peut avoir trait à l'utilisation d'instruments de

financement pour satisfaire les besoins des plus pauvres. Si la pauvreté est une cause majeure de non-assiduité, l'utilisation d'instruments financiers pour résoudre ce problème, des aides pécuniaires conditionnelles aux formules de financement scolaire favorables aux pauvres, peut constituer une réponse appropriée. Les pays où il existe une volonté politique d'adopter de telles approches peuvent manquer de savoir-faire pratique en matière à la fois de conception de ces types d'instruments et de leur gestion. Par exemple, des mécanismes précis de ciblage peuvent être utilisés abusivement, avec une prolifération d'approches de financement visant toutes à résoudre des problèmes particuliers qui ne sont (peut-être) essentiellement que des manifestations de la pauvreté, et il est possible que quelques-uns de ces mécanismes soient mal ciblés ou créent des incitations opposées aux effets visés.

Une importante lacune de gestion a trait à la gestion même de l'inscription et de l'assiduité, en ce qui concerne surtout les groupes difficiles à joindre. Manifestement, lorsque les écoles sont surpeuplées ou qu'il existe des entraves « objectives » à l'inscription et à l'assiduité comme les effectifs pléthoriques des écoles, des frais de scolarité élevés, des coûts d'uniformes élevés ou la dénutrition, il peut se révéler injuste d'essayer d'imposer un objectif consistant à rendre la scolarisation effectivement obligatoire. Toutefois, dans des situations moins difficiles, la non-gestion de l'inscription et de l'assiduité obligatoires crée de très inefficaces cercles vicieux de non-assiduité qui conduisent à de faibles résultats d'apprentissage, lesquels mènent à leur tour à l'accentuation de la non-assiduité et à de forts taux de redoublement, tout cela accroissant le coût de l'inscription et de l'achèvement du cycle primaire. Par ailleurs, la non-assiduité et la réinscription qui s'ensuit aux mêmes années (et parfois la non-assiduité basée sur la croyance selon laquelle la réinscription à la même année est la norme prévue) créent un problème d'hétérogénéité des âges, particulièrement au niveau des premières années, d'où l'« échec le premier pas ». Par conséquent, il convient de s'attaquer à une question relativement élémentaire de gestion de la non-assiduité et de la non-inscription.

Chez les populations ayant des besoins spéciaux, le problème de la gestion de l'assiduité et de l'inscription est encore plus épineux. Dans bien des pays, le personnel au niveau des districts et des écoles ne possède pas les compétences pratiques de gestion requises pour faire face ne serait-ce qu'à de simples cas d'invalidité ou pour prendre de simples décisions quant à la façon de s'attaquer au problème de l'inscription et de l'assiduité des enfants ayant des besoins spéciaux, quand bien même la solution résiderait dans une simple et peu coûteuse adaptation. À titre illustratif, la confusion entre des invalidités éventuellement temporaires, comme les problèmes de nutrition ou de gastro-entérologie, et des handicaps plus permanents (susceptibles à leur tour d'occasionner davantage d'invalidités permanentes) semble assez courante — même si personne n'en connaît l'ampleur précise — et les compétences nécessaires pour résoudre ce problème de « gestion de cas » sont rares.

Pour combler les lacunes de gestion et de mise en œuvre, il peut se révéler utile d'entreprendre des activités qui a) permettent de remédier aux lacunes pratiques de la gestion eu égard a) aux entraves liées aux ressources comme la construction d'écoles, l'approvisionnement en ressources, la fourniture de suppléments nutritifs, b) aux facteurs relatifs au coût et à la pauvreté comme les aides pécuniaires conditionnelles et les allocations ciblant la réduction de la pauvreté, et c) à la gestion directe de l'inscription et de l'assiduité dans les cas où d'autres causes fondamentales n'entrent pas en jeu. Cette dernière question couvre la gestion de l'inscription et

de l'assiduité de tout groupe démographique ayant des besoins spéciaux, comme les populations nomades, les enfants handicapés, etc.

III. Activités proposées

Première activité proposée — Données	Élaborer et utiliser de nouveaux instruments et approches qui permettront d'améliorer la façon de dénombrer les enfants non scolarisés, d'évaluer les caractéristiques de ces enfants, de classer les raisons pour lesquelles ils sont non scolarisés et les facteurs susceptibles de faciliter la gestion de ces situations au niveau local.
Type d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et connaissances de base • Ateliers techniques, séances d'apprentissage auprès des pairs • Assistance technique • Interventions pilotes destinées à démontrer l'utilisation des instruments
Lacune ciblée	<ul style="list-style-type: none"> • Données
Cadre de résultats (indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations : effectif admis, égalité entre les sexes, inscription, achèvement et passage.
Notes sur l'approche proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Le nouvel instrument de mesure sera conçu de façon à pouvoir être administré à maintes reprises dans tout pays donné, par exemple tous les deux ou trois ans, et sur une période suffisamment longue pour permettre de recueillir des données complètes sur les enfants non scolarisés au niveau tant national qu'infranational. • Le nouvel instrument de mesure devant permettre de dénombrer directement les enfants non scolarisés sera conçu de façon à pouvoir être administré dans le cadre d'une enquête auprès des ménages, comme questionnaire autonome ou combiné avec une autre enquête du même genre. • Lors de l'élaboration du nouvel instrument, l'on s'inspirera des questionnaires existants d'enquêtes auprès des ménages. Il s'agira plus précisément d'étudier comment ces questionnaires existants peuvent être modifiés afin de permettre une estimation directe du nombre d'enfants non scolarisés. • En plus de prévoir des questions à partir desquelles une estimation directe de la population non scolarisée peut être obtenue, le nouvel instrument de mesure recueillera aussi des renseignements sur toutes les caractéristiques individuelles des

	<p>enfants (date de naissance, sexe ou état civil par exemple) ainsi que les caractéristiques des ménages dans lesquels ils vivent (par exemple le milieu de résidence , les variables relatives au revenu, , le niveau d'éducation et le sexe du chef de ménage) et les raisons de l'abandon scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la foulée de ces consultations, le nouveau questionnaire ainsi que la justification de chaque question et les directives destinées aux enquêteurs seront conçus et testés sur le terrain par des spécialistes d'enquête, dans un nombre de pays pilotes (trois à cinq pays par exemple). • Concevoir des moyens pratiques de mesurer l'assiduité et de se concentrer sur la lacune relative à l'inscription-assiduité, et étudier cette question dans les mêmes pays, même s'il faut recourir à un sous-ensemble de ménages et d'écoles. • De même, étudier et améliorer les formulaires du SIGE ainsi que la compréhension et l'analyse des données du SIGE sur les questions de non-scolarisation, notamment les problèmes de redoublement et d'abandon scolaire. • Mettre au point des méthodes d'analyse et de comparaison des enquêtes et des résultats du SIGE, de façon à analyser les questions de non-scolarisation, et tirer parti de l'analyse et de la comparaison tout en réduisant les inconvénients de l'une et de l'autre. • Établir un lien entre la mesure effectuée au niveau supérieure et celle réalisée à l'échelon local, et se servir des rapports établis localement pour fournir des éléments probants et des données sur la non-inscription et la non-assiduité, et proposer notamment des méthodes permettant de déterminer si les autorités locales utilisent la mesure pour cibler le problème. Il s'agit entre autres d'élaborer des techniques d'évaluation précises des besoins spéciaux, comme les questions d'invalidité. • L'entité de supervision et/ou le partenaire d'exécution retenus pour cette activité doivent consulter de bons modèles de conception de formulaires d'enquête et du SIGE ainsi que ceux d'utilisation des données adoptés par les principaux groupes mondiaux de recherche sur les enquêtes et le SIGE, pour obtenir des exemples pratiques sur lesquels peuvent s'appuyer les recommandations.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire(s) modèle(s) d'enquête auprès des ménages • Améliorations modèles des formulaires du SIGE • Atelier de sensibilisation à l'utilisation de ces instruments améliorés • Pré-test sur le terrain des instruments, dans trois à cinq pays. • Établissement d'un rapport sur les résultats • Mise au point d'un ensemble de directives et de conseils

	pratiques pour l'utilisation du processus à l'avenir, auxquels peuvent se référer les superviseurs d'enquête, les enquêteurs sur le terrain, les responsables du SIGE et d'autres lors de l'administration des nouveaux formulaires et approches.
Échéance	<ul style="list-style-type: none">• Si l'activité démarre en janvier 2012, elle doit être menée à bien en un an.

Deuxième activité proposée — Politique	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner et combler les insuffisances de la politique <ul style="list-style-type: none"> • procéder à un inventaire et à une évaluation des cadres nationaux existants de politique qui visent à s’attaquer aux principales catégories et causes de la non-inscription et non-assiduité • évaluer et caractériser les raisons de l’absence de politiques • fournir de l’aide et organiser des ateliers pour améliorer le contenu des plans sectoriels d’éducation, eu égard aux principaux domaines ayant trait aux questions de non-scolarisation • élaborer un énoncé de politique sur les enfants non scolarisés au niveau national
Type d’activité	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et diffusion • Ateliers techniques et diffusion du savoir • Assistance technique
Lacune ciblée	<ul style="list-style-type: none"> • Politique
Cadre de résultats (indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations : effectif admis, égalité entre les sexes, inscription, achèvement et passage. • Premier résultat : les pays partenaires de la FTI élaborent et mettent en œuvre de saines politiques sectorielles en matière d’éducation
Approche proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer systématiquement tous les plans sectoriels d’éducation, en ce qui concerne leur aptitude à s’attaquer aux principaux problèmes de non-scolarisation du point de vue de la planification de la politique, dans les cas où il n’y a pas manque de données • Dans trois à quatre pays, effectuer une évaluation plus approfondie des principales causes de la négligence observée sur le plan de la politique. • Fournir ou faciliter une assistance technique ciblée pour améliorer les politiques dans ces cas <ul style="list-style-type: none"> ○ À titre illustratif, travailler avec les groupes locaux des partenaires de l’éducation des pays FTI, parmi lesquels figurent les représentants des pouvoirs publics, pour utiliser des outils comme le document de l’Initiative FTI intitulé <i>Equity and Inclusion in Education Guide</i>, en vue d’élaborer un énoncé de politique et un plan d’action propres à chaque pays sur les enfants non scolarisés. Ce plan d’action peut consister à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ appuyer le processus de dialogue et de planification entre les autres parties prenantes, notamment les organisations de la société civile et les communautés

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir des consultations nationales avec les principales parties prenantes ▪ organiser des séances de formation des autorités administratives et des groupes locaux des partenaires de l'éducation, pour les sensibiliser au problème des enfants non scolarisés • Réunir des renseignements sur les succès et les bonnes pratiques qui se dégagent • Promouvoir des pratiques similaires dans le cadre de réunions régionales et d'ateliers, en mettant l'accent sur le partage d'expériences et l'apprentissage entre pairs. <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer des plans sectoriels d'éducation permettant d'accroître l'ampleur de ces interventions ○ Établir un lien entre la collecte des données/le profilage et la prestation des services (utilisation des données à des fins de planification) — recours manifeste aux données pour mettre en place la politique (en notant que l'accent sera mis sur les cas de problèmes-pays où le manque de données n'est pas source de contraintes et la principale lacune a trait à la politique) ○ Créer un réseau de spécialistes entre les pays, qui peuvent partager leur expertise avec d'autres pays
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de tous les plans sectoriels d'éducation eu égard à leur capacité d'établir l'ordre de priorité des principaux problèmes de non-scolarisation et de s'attaquer à ceux-ci. <ul style="list-style-type: none"> ○ Cette évaluation doit comprendre des énoncés de politique nationale élaborés dans le cadre du plan sectoriel d'éducation approuvé par la FTI • Identification de toutes les combinaisons de problèmes-pays où le manque de données n'est pas une question importante et le problème réside dans une lacune au niveau de la politique (c'est-à-dire une situation où une bonne politique pourrait être élaborée, parce qu'il existe assez de renseignements de base) • Octroi d'un appui efficace à trois à cinq pays en matière d'élaboration ou d'amélioration du plan sectoriel d'éducation (même si le concours n'est pas en phase avec l'élaboration du plan sectoriel d'éducation) • Réunion des expériences sous forme de manuel et création d'un réseau d'expertise • Partage d'expertise dans le cadre d'ateliers régionaux, par le biais à la fois d'experts et de réseaux de pairs. • Amélioration de la planification des plans sectoriels d'éducation dans le prochain groupe de trois à cinq pays au cours de la période 2012-2013

Échéance	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre pilote à partir du début de 2012. L'activité peut se dérouler en même temps que l'élaboration de l'instrument (première activité)
----------	---

Troisième activité proposée — Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et partage des pratiques optimales, pour résoudre les problèmes de gestion liés à la réduction de la taille des populations non scolarisées
Type d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et diffusion • Ateliers techniques et diffusion du savoir • Mise en route d'expériences transposables, en coordination avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation
Cadre de résultats (indicateur)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations : effectif admis, égalité entre les sexes, inscription, achèvement et passage. • Premier résultat : les pays partenaires de la FTI élaborent et mettent en œuvre de saines politiques sectorielles en matière d'éducation
Lacune ciblée	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion
Approche proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des publications et interviews des principaux informateurs, pour identifier et partager les bonnes pratiques en matière d'élimination des principales contraintes liées à la non-scolarisation <ul style="list-style-type: none"> ○ Entraves relatives aux ressources (uniquement dans les domaines où il existe un déficit clair de savoir) <ul style="list-style-type: none"> ▪ construction d'écoles ▪ approvisionnement en ressources ▪ formation à faible coût des enseignants tout en maintenant une grande qualité ▪ fourniture de suppléments nutritifs ▪ satisfaction des besoins en ressources des groupes démographiques spéciaux comme les enfants des nomades et les enfants handicapés ○ Facteurs liés au coût et à la pauvreté <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aides pécuniaires conditionnelles ▪ Allocations et formules de financement ciblant la réduction de la pauvreté ○ Autres principaux problèmes de gestion : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes de gestion localisée de l'inscription et de l'assiduité, recourant aux communautés, aux actions d'information dans les écoles, etc. ; lien avec la communication de données sur l'assiduité et l'inscription (réactions aux lacunes de la politique et au manque de données) • Diffusion des résultats de la recherche dans les ateliers, à l'intention des autorités administratives et d'autres responsables de l'élaboration de la politique • Mise en route ou poursuite d'expériences transposables et bien

	évaluées dans les domaines identifiés ci-dessus où les expériences existantes ne fournissent pas encore suffisamment de clairs éléments probants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Modèles opérationnels liant les obstacles/barrières aux services et interventions ciblant des groupes précis d'enfants non scolarisés • Directives et approches d'établissement de lien entre la mesure effectuée au niveau national/de la politique et la mesure réalisée à l'échelon local, ainsi que l'intervention et la gestion de l'inscription et de l'assiduité au niveau local • Le personnel national comprendra mieux les enjeux entourant la question des enfants non scolarisés, ainsi que les problèmes de gestion/de logistique ayant trait à la non-scolarisation des enfants dans leurs pays. <ul style="list-style-type: none"> ○ Cela pourrait conduire à l'amélioration de la responsabilité/des données sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'assiduité scolaire ▪ les effectifs par salles de classe ▪ une meilleure gestion des données • Démarrage d'expériences transposables dans quatre pays
Échéance	<ul style="list-style-type: none"> • Produits du savoir au milieu de 2012 • Ateliers et réunions entre le milieu et la fin de 2012 • Démarrage effectif des expériences d'ici au milieu de 2013

IV. Résumé

Le présent document met en exergue trois domaines où il existe des lacunes relativement à la question des enfants non scolarisés, à savoir les données, la politique et la gestion, et il propose trois activités que le Programme d'activités mondiales et régionales peut financer pour combler ces lacunes. La première activité — et la plus importante — est l'élaboration d'un instrument qui détermine avec exactitude le nombre d'enfants non scolarisés. Une fois que les pays connaissent le nombre de leurs enfants non scolarisés et la façon de les identifier, des interventions ciblées peuvent être mises au point pour satisfaire les besoins précis de cette population, afin que les enfants en question aient non seulement accès aux établissements scolaires, mais qu'ils s'inscrivent, restent à l'école et réussissent. En outre, la qualité de l'éducation que reçoivent les élèves peut être adaptée pour satisfaire leurs besoins. Les activités présentées dans ce document nous permettront d'évoluer vers la fourniture de meilleurs services à la population des élèves. Les étapes suivantes consisteront notamment à tenir des consultations avec les principales parties prenantes et les éventuels responsables de la mise en œuvre, afin de modifier ou d'étoffer les présentes notes, et d'entamer la conception d'activités pouvant être transformées en demandes de propositions. Ces dernières seront publiées d'ici la fin de l'été 2011.